

Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959)

François Audigier

« Le rétablissement de la paix en Algérie est à l'évidence un des problèmes majeurs posés à la France en 1959, peut-être même est-il le premier, qui donc pourrait le contester ? », s'interrogeait Léo Hamon dans un article de *Notre République* du 1^{er} octobre 1959. Porté au pouvoir par les partisans de l'Algérie française en mai 1958, de Gaulle avait maintenu pendant un certain temps des positions équivoques sur le devenir politique d'un territoire déchiré depuis quatre ans par une terrible guerre d'indépendance, au risque d'entretenir des espoirs antagonistes. Il sortit de l'ambiguïté le 16 septembre 1959 à l'occasion d'un célèbre discours télévisé. À l'étonnement général, il prononça pour la première fois le terme jusque-là tabou d'« autodétermination », reconnaissant *de facto* à la population musulmane majoritaire le droit de choisir son destin. Si le texte présentait, en apparence, « trois solutions concevables » : la « sécession », la « francisation » et le « gouvernement des Algériens par les Algériens appuyés sur l'aide de la France et en union étroite avec elle pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures », dans la réalité, les téléspectateurs comprenaient bien que la troisième option avait la préférence du chef de l'État. L'évolution de la position gaullienne sur la question algérienne entre son retour au pouvoir en juin 1958 et le tournant du début de l'année 1960 (remplacement du général Massu à Alger, semaine des barricades, départ de Jacques Soustelle du gouvernement) a fait l'objet de nombreuses études. Le dernier ouvrage de Benjamin Stora, centré sur le discours de l'autodétermination constitue le plus récent apport au dossier¹. Mais la réaction des gaullistes à cette même évolution présidentielle reste encore mal connue.

En amont, la célèbre thèse de Jean Charlot sur l'Union pour la Nouvelle République (UNR), publiée en 1967, comportait certes dans sa première partie un méticuleux rappel de l'histoire interne du parti gaulliste dans sa « phase algérienne » pour reprendre la formule de Jacques Chapsal². L'utilisation par l'auteur de sources aujourd'hui disparues (compte-rendus de réunions du comité central, entretiens avec des responsables, circulaires et périodiques internes confidentiels) comme la qualité de son analyse rendent cette référence bibliographique incontournable. Mais le sous-titre (« Étude du pouvoir au sein d'un parti politique ») indiquait bien le *corpus* privilégié par le politologue : le personnel dirigeant de la formation. De fait, l'UNR se résumait surtout ici à ses élus nationaux et responsables de direction (les deux

¹ Benjamin Stora, *Le Mystère de Gaulle, son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009. Voir aussi Michèle Cointet, *De Gaulle et l'Algérie française, 1958-1962*, Paris, Perrin, 1995.

² Jean Charlot, *L'Union pour la Nouvelle République, étude du pouvoir au sein d'un parti politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1967. Compte-rendu de Jacques Chapsal, dans *Revue française de sciences politiques*, 1967, vol. 17, n°6, p. 1174-1177.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

groupes parlementaires, le comité central et le Conseil national). En aval, la thèse récente de Jérôme Pozzi sur les mouvements gaullistes de 1958 à 1976, soutenue en décembre 2008³, privilégie, elle aussi, cette approche « par le haut » sans doute liée à l'absence de véritables archives de parti.

Or, même si l'UNR, à ses débuts, ne représentait pas, loin s'en faut, un parti de masse comme le Rassemblement du peuple français (RPF) sous la IV^e République (ses fondateurs ne le souhaitaient pas du reste), cette formation qui remporta facilement les législatives de novembre 1958 disposait quand même d'une base militante, de nombreux compagnons de route et d'un vivier d'électeurs. En nous concentrant sur le témoignage — dans le cadre de la campagne de source orale lancée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) Gaulhore (Gaullistes, hommes et réseaux, 1958-1976) sur le personnel gaulliste des années 1958-1976 —, nous nous proposons, après avoir rappelé l'évolution d'ensemble du parti sur la question algérienne, d'étudier la réaction de certains gaullistes au discours présidentiel sur l'autodétermination. Un petit *corpus* de témoins a été constitué, restreint numériquement mais varié dans les rapports au gaullisme (voir annexes). L'étude montrera, comme attendu, la grande diversité des réactions à ce « virage » du 16 septembre, de l'adhésion au rejet en passant par l'interrogation. Mais elle soulignera aussi que, à l'image du « pays profond », les députés anonymes, les petits responsables militants et les simples sympathisants étaient sans doute plus acquis à la ligne d'ouverture du Général que les hautes élites parlementaires et partidaires de l'UNR. Une partie non négligeable de ces dernières ne s'était-elle pas trop engagée depuis 1957-1958 dans l'aventure de l'Algérie française et n'était-elle pas trop liée aux milieux nationalistes, militaires et pieds-noirs pour remettre en cause les promesses du 13 mai 1958 ?

La préférence gaullienne pour l'autodétermination algérienne divise les responsables UNR

Comme le suggérait Jean Charlot, le discours du général en septembre 1959 ne constitua pas une réelle surprise pour ceux qui, depuis l'automne 1958, suivaient attentivement les prises de position du chef de l'État sur l'Algérie et lisaient la littérature grise de l'UNR sur la question. À l'évidence, les lignes bougeaient, même si l'évolution était à peine perceptible. Soucieuse de « suivre pas à pas en la matière le président de la République », la direction du parti manifesta ainsi très tôt beaucoup de prudence, invitant ses candidats aux législatives de novembre 1958 à rester dans les termes consensuels et vagues de « la recherche de la paix » et de « la promotion

³ Jérôme Pozzi, « Les mouvements gaullistes de 1958 à 1976, la diversité d'une famille politique, réseaux, cultures et conflits », doctorat dirigé par Jean El Gammal et soutenu à Nancy 2 le 6 décembre 2008, 4 vol., 1473 p.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

économique et sociale de l'Algérie⁴ ». En mars 1959, le programme de l'UNR pour les municipales — repris en avril pour les sénatoriales — ne mentionnait plus le problème algérien, si ce n'est pour indiquer qu'il fallait « faire confiance au président de la République, seul capable de le régler » et souhaiter « une politique française en Algérie »⁵. Lors d'une réunion du comité central du parti consacrée au bilan des municipales, Albin Chalandon, nouveau secrétaire général de l'UNR depuis février 1959, expliqua le revers électoral de sa formation par la poursuite d'une guerre impopulaire qui empêchait le gouvernement de mener une politique économique de progrès. Le fait même que de Gaulle et Jacques Foccart aient placé ce banquier issu de l'Inspection général des finances à la tête de l'UNR indiquait d'ailleurs à quel point, pour l'Élysée, la question du développement et de la modernisation économique de l'Hexagone dans le nouveau cadre européen l'emportait désormais sur un dossier algérien perçu comme une entrave archaïque. Jacques Soustelle avait beau rétorquer dans un manifeste destiné aux membres du comité que c'était précisément la « perte de voix nationales désorientées par notre politique en Afrique du Nord » qui avait causé le mauvais score de l'UNR, il se trouvait, dès le printemps 1959, sur la défensive. Conscient de la fragilité de sa position au sein des instances dirigeantes, il lança du reste une attaque contre la gestion du parti par l'équipe Chalandon qui dissimulait mal le vrai enjeu du débat : les divergences sur l'Algérie.

La conférence de presse du président de la République à l'Élysée le 20 mars 1959 accrut les difficultés des partisans de l'intégration. Avec des formules qui annonçaient déjà le discours du 16 septembre⁶, de Gaulle exprimait entre les lignes sa préférence pour une autodétermination qui ne disait pas encore son nom. Albin Chalandon en sortit tellement renforcé qu'avec une coïncidence qui ne devait rien au hasard mais tout à une entrevue à l'Élysée avant son départ pour l'Algérie, il osa, dès le lendemain, devant la section UNR d'Alger, évoquer à son tour l'« épanouissement de l'Algérie en tant que personne politique ». Le patron du parti précisa que « la maturité politique de l'Algérie » lui permettrait « de choisir son destin », ajoutant que le rôle de l'UNR consistait « à créer une vie politique algérienne »⁷. Pierre Picard, Léon Delbecq et Jacques Soustelle tentèrent de reprendre l'initiative à l'occasion du comité central du 17 juin 1959. Selon Jean Charlot qui s'appuyait sur des notes prises par un participant à la réunion, l'habile résistance de Roger Frey et d'Edmond Michelet entraîna la défaite de Jacques Soustelle qui décida de ne plus siéger dans cette instance. Ses

⁴ J. Charlot, *L'Union pour la Nouvelle République...*, *op. cit.*, p. 46.

⁵ Archives du Sénat, dossiers personnels des candidats UNR Robert Liot et Eugène Motte, profession de foi pour les élections sénatoriales du 26 avril 1959 dans le département du Nord.

⁶ « L'Algérie trouvera sa nouvelle personnalité à mesure que cette Algérie-là prendra sa figure et son âme, son destin politique apparaîtra dans l'esprit et dans les suffrages de ses enfants, je suis sûr que ce destin-là, les Algériens voudront qu'il soit lié à celui de la France... L'Algérie et la France marchent ensemble vers l'avenir, un avenir qui appartient à tout le monde et où nulle porte ne sera fermée » (*Le Monde*, 21 mars 1959). Le texte de la conférence figure dans l'ouvrage d'André Passeron, *De Gaulle parle des institutions, de l'Algérie, de l'armée, des affaires étrangères, de la communauté, de l'économie et des questions sociales*, Paris, Plon, 1962, p. 188-190.

⁷ *Le Monde*, 24 mars 1959.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

partisans au Parlement (comme André Jarrot à l'Assemblée ou Claude Dumont au Sénat) poursuivirent l'offensive contre le secrétaire général du parti. Dans le *Journal du Parlement* du 26 juin, le député Raymond Dronne déclarait qu'il fallait « déchalandonner l'UNR⁸ ». Mais quel était le poids exact des amis de Jacques Soustelle au Parlement ? Le journaliste gaulliste Jean-José Marchand estimait ceux qu'il appelait les « activistes » à 80 éléments dans un groupe UNR composé alors de 206 élus (soit 40% environ des députés gaullistes)⁹. Les « libéraux » étaient légèrement plus nombreux (une centaine) tandis que les autres (une vingtaine) restaient attentistes. Parmi les 80 intégrationnistes figuraient des éléments en pointe (en plus des noms déjà cités) comme Pascal Arrighi, Pierre Battesti, Jean-Baptiste Biaggi, Charles Béraudier, Georges Brice, Alexandre Camino, René Cathala, Guy Chavanne, Pierre Comte-Offenbach, Ernest Denis, Henri Fabre, Joseph Frys, Yvon Grasset, René Moatti, Jean Miriot, René Mocquiaux, Raymond Poutier, Raoul Rousseau, Henri Sicard, Roger Souchal, le colonel Thomazo, Guy Vaschetti et Jean Vitel.

Bien que placé sous le signe de la réconciliation et de l'unité, le premier Conseil national du mouvement, les 18 et 19 juillet 1959 à Orsay, fut le lieu de passes d'armes feutrées entre représentants de la direction et de la tendance Soustelle. Ces derniers alimentèrent la polémique par le biais de médias amis comme l'hebdomadaire *Voici pourquoi* qui défendait fin juillet la candidature de Léon Delbecque au secrétariat général de l'UNR. C'est dans ce contexte troublé que de Gaulle, après le Conseil des ministres du 26 août, où chacun fut invité à donner son avis¹⁰, prépara son intervention télévisée du 16 septembre. Jacques Soustelle, qui avait retardé son départ pour Nouméa pour entendre l'allocution présidentielle et « garder la main », rédigea aussitôt une lettre destinée aux membres du comité central réunis le 18 septembre en son absence. Il y sommait les participants d'opter pour « la solution la plus française » et critiquait Albin Chalandon pour avoir fait croire au comité central que de Gaulle voulait « l'option fédéraliste ». Finalement, la réunion aboutit à une unanimité de façade avec une motion approuvant « sans réserve le processus défini par le général de Gaulle pour que les Algériens puissent fixer démocratiquement leur sort ». Les intégrationnistes obtinrent l'ajout de la formule finale : « Convaincu qu'une telle voie aboutira à consacrer définitivement les liens indissolubles de la métropole et de l'Algérie¹¹ ». Ils ne réussirent pas, en revanche, à définir dans le texte la « voie » en question comme celle « conforme aux promesses faites en juin 1958 par le général de Gaulle aux Français musulmans ». Cette allusion

⁸ *Le Journal du Parlement*, n°800, 26 juin 1959.

⁹ Journaliste littéraire, Jean-José Marchand collabora au *Rassemblement*, l'organe de presse du RPF. Il entra à l'ORTF en 1959 où il dirigea le service cinéma jusqu'en 1964. Sur les groupes gaullistes au Parlement, voir Bernard Lachaise, « Historique des groupes parlementaires gaullistes », dans *Parlements*, hors-série n°5, 2009, p. 8-21.

¹⁰ Seuls Pierre Guillaumat (Armées), Bernard Cornut-Gentille (Postes) et Jacques Soustelle (Outre-Mer) défendirent la ligne intégrationniste.

¹¹ *Le Monde*, 20-21 septembre 1959.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

explicite à l'ambigu « Je vous ai compris » du 4 juin 1958 enfermait trop le chef de l'État dans le rapport au passé pour être retenue¹².

Le chef de l'État se souciait-il de la réaction des gaullistes à son discours ? Le témoignage d'Alain Peyrefitte est, à cet égard, catégorique. De retour d'une mission de cinq semaines en Afrique centrale comme rapporteur pour l'Outre-Mer du Parlement européen et d'une autre à l'ONU comme membre de la délégation à l'Assemblée générale des Nations unies, il fut reçu à l'Élysée le 20 octobre 1959 pour — officiellement — rendre compte de son double voyage mais, en réalité, pour informer le chef de l'État de l'état d'esprit de l'UNR un mois après l'allocution télévisée. Interrogé sur la manière dont il avait « ressenti l'autodétermination », Alain Peyrefitte répondit qu'il l'avait bien perçue, personnellement, mais que cette nouvelle étape vers l'indépendance choquait tous ceux qui n'y étaient pas disposés¹³. Comme de Gaulle était surtout curieux de la réaction du groupe UNR à l'Assemblée, son interlocuteur, qui savait, sans être encore membre de ce groupe, que le discours gaullien y avait fait « l'effet d'une bombe », préféra rester sincère. « La majorité des députés du groupe et la quasi-totalité des militants restent fermement attachés à l'intégration de l'Algérie française ». Cet état des lieux exagérait l'influence des intégrationnistes tant au sein du groupe qu'à l'intérieur de l'UNR, sans que l'on sache si Alain Peyrefitte noircissait le tableau par ignorance ou par souci d'alerter le président. Selon Alain Peyrefitte, « les remous au groupe » faisaient craindre des assises compliquées en novembre : les « soustelliens » y seraient sans doute majoritaires. Pour de Gaulle, rien n'était encore perdu. En jouant sur le double terrain, affectif de la fidélité au chef et plus rationnel de la démonstration des intérêts supérieurs du pays, on pouvait convaincre les militants d'adhérer à l'autodétermination de l'Algérie. « Je compte sur vous, et sur quelques autres heureusement, pour montrer aux militants que seuls de Gaulle peut régler l'affaire algérienne et que les gaullistes n'ont pas d'autre devoir que de la soutenir. Tachez de leur faire comprendre, car ils comprennent le langage des chiffres, qu'il vaut mieux pour la France une Algérie algérienne au sein de la Communauté qu'une Algérie française au sein de la France, qui nous mettrait à plat pour toujours !¹⁴ » Comme le notait en conclusion Alain Peyrefitte, on était passé en six mois, de mars à octobre, « des difficultés de l'intégration à l'impérieuse nécessité de la désintégration, de l'impossibilité d'une Algérie française à l'obligation de l'Algérie française¹⁵ ». Restait à régler le cas de ceux qui, à l'intérieur de l'UNR, refusaient cette évolution.

Le départ des intégrationnistes du parti, achevé au début de l'année 1960, s'opéra en trois temps.

Dans une première phase, les principales figures de ce courant restèrent au sein de l'UNR, persuadées qu'elles défendraient mieux l'Algérie française au cœur du parti.

¹² Les 18 partisans de cet amendement (refusé par les 52 autres membres du comité central) rassemblaient les principaux soustelliens : Pierre Picard, Léon Delbecque, André Jarrot, Marie-Madeleine Fourcade, le colonel Thomazo et le général Ganeval.

¹³ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, tome 1, Paris, Éditions de Fallois/Fayard, 1994, p. 56.

¹⁴ *Ibid.*, p. 57.

¹⁵ *Ibid.*, p. 59.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Les liens longtemps privilégiés entre Jacques Soustelle et Michel Debré donnaient à certains l'illusion de compter encore au sein du gouvernement et dans l'entourage élyséen. La plupart des intégrationnistes ne validèrent donc pas la création du Rassemblement pour l'Algérie française le 19 septembre. Jugés trop « activistes », les promoteurs de l'opération, Pierre Battesti et Jean-Baptiste Biaggi, discréditaient la cause par leur radicalité. On laissa donc le bureau politique du groupe UNR de l'Assemblée, le 21 septembre, puis le comité central, le 29 septembre, « exécuter » politiquement ces têtes brûlées en leur interdisant la double appartenance. La réunion houleuse du groupe UNR de l'Assemblée, le 13 octobre 1959, où les intégrationnistes furent à deux doigts de renverser le président Louis Terrenoire, soulignait néanmoins l'influence des partisans de la francisation, minoritaires mais très actifs.

Le 14 octobre 1959, la décision de neuf députés (Pascal Arrighi, Pierre Battisti, Jean-Baptiste Biaggi, Georges Brice, René Cathala, Léon Delbecq, Yvon Grasset, Roger Souchal et le colonel Thomazo) de quitter l'UNR pour retrouver leur liberté de parole décapita en partie ce courant. Le refus de Michel Debré et du bureau politique de revenir sur les demandes de réintégration de certains d'entre eux (comme Léon Delbecq) montra aussi que l'heure était désormais à la fidélité stricte à la ligne présidentielle et que le respect de cette dernière passait avant les cas de conscience personnels. Jacques Soustelle en prit acte qui condamna la démission de ses amis et dénonça les « ultras » comme une des « deux plaies de l'Algérie » (avec les « infras »...) Mais les assises nationales de Bordeaux, les 13-15 novembre 1959, révélèrent à quel point le *leader* Algérie française avait perdu de son influence au sein de son parti. Si son discours sur « la grande idée d'une France unie depuis Dunkerque jusqu'à Tamanrasset » fut salué par la *standing ovation* d'une large partie des 1 200 congressistes présents, les journalistes du *Figaro* notaient qu'un quart de la salle était resté « ostensiblement assis¹⁶ ». Devant la résistance d'Edmont Michelet et de Louis Terrenoire, le ministre du Sahara n'obtint pas que la motion finale rappelle « l'unité de la métropole et de l'Algérie ». Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas et Roger Frey imposèrent qu'on en reste à la formulation plus sagement « gaullienne » du « maintien d'une union étroite entre la métropole et l'Algérie ». Cette perte d'influence soustelliennne se traduisit dans la foulée, lors de l'élection (peut-être un peu « arrangée ») du comité central où les « orthodoxes », emmenés par Roger Frey et Albin Chalandon, raflèrent près de 65% des voix. L'appui d'importantes fédérations comme celles de la Seine et de la Gironde avait été décisif. La défaite de Marie-Madeleine Fourcade illustre la mise sous contrôle d'une UNR désormais dirigée par un nouveau secrétaire général très légitimiste, Jacques Richard (homme d'appareil et ancien chargé de mission du général à Matignon).

Déstabilisé par la défaite de ses partisans devant le comité central en septembre, le groupe parlementaire en octobre et les assises nationales en novembre 1959, Jacques Soustelle tomba à l'occasion de la semaine des barricades. Après avoir soutenu en Conseil des ministres, le 25 janvier 1960, le geste des insurgés, présenté comme « un

¹⁶ *Le Figaro*, 14 novembre 1959.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

appel au secours¹⁷ », il fut désavoué trois jours plus tard par les parlementaires UNR unis (sous l'impulsion de Louis Terrenoire et de Jacques Chaban-Delmas) dans une même désapprobation contre ces activistes « égarés dans l'émeute », puis par le comité central du parti qui réitéra son « appui public et sans réserve au chef de l'État ». Devenue logique, l'exclusion du gouvernement de Jacques Soustelle intervint le 5 février 1960 à l'issue d'un entretien froid avec de Gaulle à l'Élysée. Sa deuxième éviction, militante cette fois-ci, du comité central de l'UNR (dont il ne pouvait plus faire partie sur un strict plan statutaire puisqu'il n'était plus ministre) intervint dans la foulée. Un communiqué de presse maladroit, où l'intéressé laissait entendre qu'il n'y avait plus de partisan de l'Algérie française au gouvernement depuis son départ, précipita la procédure. Dans un texte soulignant l'originalité de l'UNR dans ses liens d'allégeance à de Gaulle et ses rapports affectifs au passé (dont pouvait se prévaloir le sortant qui avait connu le Bureau central de renseignements et d'action — BCRA — et le RPF)¹⁸, Jacques Chaban-Delmas se désolait certes de cette situation qui posait « à l'UNR un problème sentimental et politique¹⁹ ». Mais, après plusieurs tentatives de conciliation et devant les provocations de l'ancien ministre, le président de l'Assemblée, Michel Debré, Roger Frey, Raymond Triboulet et Jacques Richard se résignèrent à exclure Jacques Soustelle de l'UNR. La situation devint officielle le 25 avril 1960. Après le départ par solidarité des députés Pierre Picard, Charles Béraudier (le suppléant de Jacques Soustelle), Jean Miriot et René Moatti, le groupe UNR de l'Assemblée était purgé de ses éléments « Algérie française » les plus en vue. Au sein du parti, la « crise Soustelle » ne provoqua des tensions que dans les fédérations du Rhône (Soustelle), du Nord (Delbecque) et de la Haute-Garonne (Cathala).

Les gaullistes de gauche et le discours du 16 septembre 1959

Si l'UNR se divisa sur la question algérienne, l'aile gaulliste de gauche resta unie sur le même dossier. L'Union démocratique du travail (UDT), lancée le 14 avril 1959 pour « faire respecter le oui de la gauche à de Gaulle » (selon la formule du manifeste du 25 mai) et qui rassemblait des hommes de gauche favorables aux nouvelles institutions de la V^e République comme à l'arbitrage du général de Gaulle, réagit très tôt et favorablement au discours gaullien du 16 septembre. Ses responsables (Louis Vallon, Jacques Debû-Bridel, Pierre Billotte, Jean de Lipkowski et, notamment, Gilbert Grandval qui suivait au sein du mouvement les questions relatives à la

¹⁷ Jacques Soustelle, *L'Espérance trahie*, Paris, L'Alma, 1962, p. 145.

¹⁸ Jacques Soustelle joua de ce registre affectif en reprochant à de Gaulle, lors de sa dernière entrevue à l'Élysée, de n'avoir pas attendu le 18 juin pour lui demander sa démission : « Cela aurait fait vingt ans tout juste depuis la date où j'ai répondu à votre appel » (J. Soustelle, *L'Espérance trahie*, op. cit., p. 160).

¹⁹ *Le Figaro*, 16 février 1960. « Ce n'est pas, en effet, un parti comme les autres » notait le président de l'Assemblée, « il a été élu comme soutien de la politique du général ».

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Communauté ainsi que les problèmes concernant les pays sous-développés et l'Afrique du Nord) apportèrent leur soutien au chef de l'État dans leur journal *Notre République*, dont le premier numéro sortit, justement, le lendemain de l'allocution présidentielle. Cette coïncidence souligne à quel point le thème de la décolonisation et, plus précisément, celui de l'Algérie, constitua pour le gaullisme de gauche un élément fondateur et identitaire, aux côtés, bien entendu, de la question sociale.

Le comité directeur de l'UDT s'était déjà prononcé le 3 septembre 1959 sur le sujet à l'occasion du voyage gaullien en Algérie (la « tournée des popotes » des 27-30 août) et de la visite du président Eisenhower à Paris (2 septembre) à l'occasion de laquelle les deux chefs d'État avaient évoqué le thème de la décolonisation de l'Algérie. La formation avait approuvé la position du général de Gaulle sur l'autodétermination de la population algérienne dans le cadre de la Communauté et la tenue, une fois « la paix rétablie », d'un référendum destiné à sanctionner « la solution choisie par le peuple entier, tant en métropole qu'en Algérie²⁰ ». Pierre Billotte posait néanmoins la question des réactions de l'armée... Dans *Notre République*, l'ancien général rapportait des propos entendus : « L'armée forme bloc, elle n'admettra pas d'autres solutions politiques que l'intégration » ; « Si le voyage du chef de l'État lui apparaissait comme le prélude d'une politique d'abandon, ce serait un nouveau 13 mai, lequel cette fois serait mené jusqu'à la prise du pouvoir par une junte militaire ». Pour Pierre Billotte, persuadé que les jeunes officiers n'accorderaient « aucune confiance à leurs généraux et pas davantage à leurs colonels », l'armée, « qui n'existe que par la nation et pour la nation », ne pouvait s'en séparer. En avril 1961, le putsch des généraux, marqué par l'attitude légaliste des officiers des régiments d'appelés, lui donnerait assez raison...

Si l'édition du 17 septembre de *Notre République* n'avait pu, faute de temps, prendre en compte l'allocution présidentielle, le numéro suivant, du 1^{er} octobre, fut presque entièrement consacré au discours du chef de l'État. Entre-temps, les principaux responsables de l'UDT s'étaient déjà exprimés, comme Gilbert Grandval à Metz le 20 septembre, où, devant le Groupement des gaullistes de Moselle, l'ancien résistant avait accueilli « avec reconnaissance » la déclaration du général et estimé que la guerre d'Algérie allait peut-être « se terminer rapidement ». Comme attendu, le comité directeur de l'UDT approuva le 24 septembre 1959 la prise de position du général. On se félicitait que cette dernière ait « libéré le gaullisme d'une équivoque », en « obligeant à se démasquer ceux qui cherchaient à perpétuer sous son couvert la politique rétrograde » de la IV^e République en Outre-Mer²¹. Pour Louis Vallon et ses amis, la politique de francisation était forcément « suspecte » puisque ceux qui préconisaient désormais l'égalité des droits pour les musulmans étaient précisément ceux-là même qui la leur avaient toujours refusée. Il fallait donc soutenir l'option gaullienne d'une Algérie algérienne associée à la France dans le cadre de la Communauté française.

Les gaullistes de gauche comprirent immédiatement le tournant que représentait le texte de l'Élysée. « Depuis le 16 septembre », notait Léo Hamon dans le deuxième

²⁰ *Notre République*, 1^{er} numéro, 17 septembre 1959.

²¹ *Notre République*, 2^e numéro, 1^{er} octobre 1959.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

numéro de *Notre République*, « il y a un fait nouveau ». Fort de sa légitimité historique, de son autorité présidentielle, de sa popularité sanctionnée par les élections et de son appartenance passée à l'armée, de Gaulle était en mesure d'imposer ce virage difficile. « Personne ne peut sérieusement contester que l'initiative du général de Gaulle représente le maximum de ce qui pouvait être offert et accepté par l'opinion française, civile et militaire, métropolitaine et algérienne, personne ne peut contester que seul le général de Gaulle pouvait aller jusque-là ». Dans un éditorial plus incisif, Jacques Debû-Bridel raillait « une droite entrée en transe » et qui, « face à l'autodétermination », s'était « retrouvée ». Pour le gaulliste de gauche, le discours du 16 septembre avait « tracé la route » et la nation faisait désormais « confiance au général de Gaulle pour résoudre le problème ». Plus intéressant, Jacques Debû-Bridel critiquait explicitement une UNR engluée dans « l'alliance contre-nature contractée au lendemain du 13 mai entre des gaullistes sincères et les hommes de la réaction de toujours » avant de conclure avec ironie : « Laissons donc l'UNR à son cas de conscience avec ses Biaggi, Battesti et Cie... » Témoignage éloquent de cette tendance, qui ira grandissante chez les gaullistes de gauche, à se poser comme les meilleurs défenseurs du gaullisme face aux « conservateurs » et « opportunistes » supposés de l'UNR. Cela n'empêchera pas la fusion entre UNR et UDT à l'occasion des législatives de 1962...

Quelques réactions de jeunes gaullistes (députés, hauts fonctionnaires, simples militants et sympathisants) au discours du 16 septembre : un effet de génération ?

Si les réactions de l'élite gaulliste au discours sur l'autodétermination sont bien connues, celles des gaullistes plus anonymes le sont moins. Pour comprendre comment des hauts fonctionnaires compagnons de route, des élus encore sans notoriété et de simples militants ou sympathisants ont appréhendé ce virage politique, nous avons constitué un petit panel d'une dizaine de témoins. Reposant surtout sur la source orale, ce *corpus* privilégie des acteurs alors encore assez jeunes à l'automne 1959 (l'écart d'âge s'étend de 18 à 39 ans avec une moyenne à 31 ans). Quelle était la situation de nos témoins à cette date ? Parmi l'échantillon figurent quatre hauts fonctionnaires (les deux anciens énarques Pierre Lelong et Jean Charbonnel, les deux anciens de l'École nationale de la France d'outre-mer — ENFOM — Pierre Bas et Jacques Mer), quatre députés « de base » (Guy Vaschetti, Jean-Claude Dalbos, André Bord et Fred Moore), trois militants ou sympathisants (les docteurs Julien Schvartz et Louis Donnadiou, Alain Terrenoire, fils de celui qui présidait encore le groupe UNR à l'Assemblée nationale en septembre 1959). Cet ensemble est bien trop restreint pour prétendre à une quelconque valeur statistique, il s'agit simplement de souligner la diversité d'approche de ces « autres gaullistes » et

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

d'apprécier une éventuelle originalité de cette réaction par rapport à celle des « grands » responsables parlementaires et partidaires rappelée plus haut. Les fiches individuelles présentées en annexe de cet article retracent les parcours de ces onze gaullistes ainsi que leurs réactions au discours gaullien sur l'autodétermination.

Quelle analyse d'ensemble peut-on proposer de ces divers témoignages ? On rappellera tout d'abord les problèmes inhérents à la source orale et au témoignage personnel de manière plus générale : flou chronologique, surestimation de son rôle propre, tendance à la reconstruction rationnelle et à la justification *a posteriori*, etc. Il n'est pas certain ainsi que tous les témoins aient fait preuve, dès 1958-début 1959, de cette lucidité consistant à mesurer les difficultés de l'option intégrationniste. Le haut niveau d'étude de nos témoins comme la connaissance personnelle que la majorité d'entre eux avaient de l'Algérie pour y avoir séjourné et, parfois, combattu, expliquaient peut-être leurs qualités « visionnaires » mais le doute reste permis. La prise de conscience fut sans doute plus lente et progressive que souvent décrite ici et le discours du 16 septembre 1959 ne constitua qu'une étape dans une longue réflexion sur l'éventualité d'une République algérienne. Celle-ci se précisa plutôt à partir de 1960 (quand de Gaulle parla, le 4 novembre, de « la République algérienne qui existera un jour ») et 1961 (avec le premier référendum victorieux du 8 janvier, puis le putsch des généraux et le terrorisme d'Organisation armée secrète — OAS — qui, en réaction, poussèrent vers le pouvoir la plupart des indécis). Une fois ces limites posées, il est possible d'avancer quelques remarques.

Ces témoins, pour la grande majorité, favorables à l'autodétermination de l'Algérie en septembre 1959, étaient encore assez jeunes (moins de 32 ans en général) à cette date. Peut-on expliquer leur positionnement politique par un effet de génération ? Beaucoup de ces Français nés à partir de la deuxième moitié des années 1930 avaient fait la guerre d'Algérie comme appelés ou réservistes (ou avaient des proches dans cette situation), d'autres y avaient été affectés dans le cadre d'une mission professionnelle au sortir de leurs études. Ils connaissaient donc l'Algérie dans sa double et dure réalité d'un pays en guerre et d'un territoire colonisé. Cette expérience, personnelle et souvent éprouvante, a pu les rendre sensibles au discours du général, perçu comme le seul moyen de mettre un terme aux souffrances du conflit et aux injustices du fait colonial dont ils avaient été les témoins. Son discours faisait écho à des souvenirs ou à des enjeux personnels forts. En réalité, le lien n'est pas aussi évident même si la part de vécu et d'approche empirique du problème jouait, bien entendu, dans le positionnement politique. Le témoignage d'autres gaullistes aujourd'hui disparus mais relevant de la même génération comme Jean-Baptiste Biaggi, Guy Ribeaud ou Alain Griotteray fournirait des exemples de jeunes hommes gaullistes ayant vécu et lutté dans l'Algérie en guerre sans pour autant choisir le camp de l'indépendance. Rappelons d'ailleurs que l'organisation de jeunesse de l'UNR (qui n'abritait qu'un nombre réduit d'adhérents) resta, jusqu'à la fin 1960 au moins, partisane de la francisation alors qu'à cette date les aînés du parti avaient, depuis un an déjà, accepté l'autodétermination²².

²² François Audigier, « Malaise et divisions des jeunes gaullistes durant la guerre d'Algérie », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°74, avril-juin 2004, p. 50-55.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Avoir participé de près aux événements de mai 1958 dans les rangs des nationaux-gaullistes et avoir conservé des liens avec les activistes, s'intéresser fortement, sur un plan professionnel ou militant, aux questions d'Outre-Mer, être en relation étroite avec les milieux pieds-noirs et musulmans pro-français, faisait souvent considérer négativement le discours du 16 septembre 1959, sans que ces éléments déterminants jouent de manière automatique. À l'inverse, avoir un contact privilégié avec le chef de l'État ou ses proches, appréhender le problème algérien sous l'angle des intérêts stricts de la Métropole, être attentif au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes favorisaient, comme attendu, l'acceptation de la ligne d'autodétermination. Pour autant, les positions étaient rarement fixées d'avance (à l'exception des gaullistes de gauche). Plusieurs témoins finalement favorables à l'Algérie algérienne avaient évolué, passant de l'Algérie française à l'autodétermination à la faveur d'une conversion qui avait pris plusieurs mois et qui s'était souvent opérée dans la douleur. Si une scène d'injustice coloniale ou une discussion troublante avec un musulman avait pu accélérer la prise de conscience, cette dernière s'inscrivait souvent sur la durée. Le discours du 16 septembre 1959 avait moins servi de révélateur qu'il n'avait renforcé des convictions déjà présentes, il avait mis des mots sur des impressions, légitimé des analyses personnelles. Le ralliement aux positions du général de Gaulle pouvait s'opérer (notamment chez les simples militants et sympathisants) sur la base dépolitisée de la seule allégeance admirative envers le chef de la France libre à qui l'on faisait toute confiance pour régler un problème difficile selon les intérêts supérieurs de la nation. Cette dimension à la fois « hiérarchique » et « affective » de la fidélité jouait beaucoup chez les gaullistes et de Gaulle lui-même sut en user habilement. Mais il pouvait également intervenir après une réflexion plus poussée. Dans ce dernier cas, des considérations « politiques » et « idéologiques » comme l'inéluctabilité du phénomène mondial de décolonisation, le rejet d'un système d'oppression ou la prise en compte de l'image internationale de la France, semblent avoir moins joué que des facteurs plus « pratiques » et « immédiats ». Le souci d'en finir avec un conflit meurtrier et ruineux ou l'inquiétude (à replacer dans le contexte de 1959) de voir l'Hexagone submergé démographiquement et dénaturé culturellement par la masse arabe en cas d'intégration, paraissent avoir été plus déterminants. Si, dans certains cas, les gaullistes désormais acquis à l'autodétermination pouvaient continuer d'évoluer jusqu'à prendre des risques dans le combat anti-OAS, la plupart se contentèrent de soutenir le chef de l'État jusqu'au terme de sa politique algérienne, sans enthousiasme mais persuadés qu'il s'agissait là « d'un moindre mal ». L'adhésion à l'Algérie algérienne ne fut pas motivée par une particulière sympathie pour la cause algérienne mais par le simple souci de... régler le problème ! À la lecture de ces quelques témoignages, le décalage semble en tous cas moindre qu'attendu entre le peuple gaulliste et le reste de l'opinion française. Rappelons, en effet, que, d'après les sondages d'époque de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), étudiés par Charles-Robert Ageron²³, la majorité absolue

²³ Charles-Robert Ageron, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », dans *Revue française d'histoire de l'Outre-Mer*, n°77, p. 256-284. Ces mêmes sondages sont commentés en annexe par Guy Pervillé dans *Que-Sais-Je, La guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, PUF, 2007.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

des Français de Métropole souhaitait mettre un terme à la guerre d'Algérie en négociant avec le Front de libération nationale (FLN) dès le début de l'année 1959.

Annexe

Fiches individuelles sur les onze témoins

Pour chaque témoin une fiche rappelle son « environnement » (milieu social, niveau d'étude, situation professionnelle, premiers engagements politiques, rapport au gaullisme, etc.) et sa perception du discours présidentiel du 16 septembre 1959.

Des jeunes députés

Guy Vaschetti

Né en 1931 à Tunis, Guy Vaschetti avait adhéré au RPF dès sa fondation avant de militer au sein des Républicains sociaux²⁴. Il figurait au bureau des Jeunes républicains sociaux (JRS) comme responsable des JRS de la France d'outre-mer. Ce gaulliste convaincu avait été nommé chargé de mission au cabinet du ministre de la Défense, Jacques Chaban-Delmas, entre novembre 1957 et avril 1958, assurant d'abord la liaison avec le Conseil de la République (et, plus précisément, avec le sénateur Michel Debré) avant de jouer les relais avec Léon Delbecque en Algérie à partir de février-mars 1958. Il participa aussi aux manifestations de mai 1958 à Paris. Guy Vaschetti fut l'adjoint du Professeur Pasteur Vallery-Radot à la direction de l'Union civique pour le référendum, mouvement provisoire créé à l'initiative de Jacques Chaban-Delmas et qui regroupait les personnalités favorables à la réforme constitutionnelle. Ayant participé au lancement de l'UNR avant les législatives de l'automne, il fut élu député de la 23^e circonscription de Paris (XVII^e arrondissement) et devint le benjamin du groupe gaulliste²⁵. Ce fidèle du président de l'Assemblée et de Michel Debré, qui ne devait se rapprocher de Jacques Soustelle que dans un deuxième temps, n'avait pas participé aux municipales de 1959, conformément à la règle de non-cumul des mandats respectée par les députés gaullistes de la capitale.

Guy Vaschetti était profondément attaché au maintien dans la France d'une Algérie où il avait combattu jusqu'en juin 1957. Persuadé que ces départements « devaient et pouvaient rester Français », il fondait sa conviction sur les succès remportés par l'armée française face au FLN. « Ce dernier sentiment était partagé par les gaullistes » note-t-il aujourd'hui, « au contraire du précédent sur lequel nous étions de plus en plus partagés ». Si les différences d'analyse opposant les partisans de

²⁴ Témoignage de Guy Vaschetti, le 12 octobre 2009.

²⁵ Philippe Nivet, « Les députés gaullistes de Paris, 1958-1976 », dans *Parlements*, hors-série n°5, 2009, p. 60-61.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

l'intégration à Albin Chalandon ne l'empêchaient pas de reconnaître les qualités de ce dernier (« honnêteté intellectuelle et compétence »), le député de Paris était trop lié à Léon Delbecq pour ne pas épouser son combat en faveur de la francisation. Estimant que le chef de l'État avait donné des garanties aux Musulmans, aux Pieds-noirs et à l'armée par son « Vive l'Algérie française ! » de Mostaganem, il fut déçu par le discours du 16 septembre qu'il ne perçut pas toutefois, alors, comme une rupture mais comme une simple évolution. « C'est ensuite que cette évolution s'est développée jusqu'en une rupture. »

André Bord

Né en 1922, André Bord, qui avait participé à la Résistance puis au RPF en Alsace, était une figure du gaullisme strasbourgeois²⁶. Lié à Lucien Neuwirth et Léon Delbecq de l'antenne algéroise du ministère de la Défense, il lança en mai 1958 des Comités de salut public dans sa province et mobilisa les réseaux FFA (Forces françaises en Allemagne) après avoir entendu sur Radio Alger la diffusion du message convenu « Sainte-Odile veille sur l'Alsace ». Élu député UNR de Strasbourg à l'automne 1958, André Bord connaissait mal l'Algérie qu'il découvrit à l'occasion d'une mission de terrain début 1959. Le gouvernement Debré demanda, en effet, à sept parlementaires (dont Lucien Neuwirth, René Tomasini et André Fanton) de « sonder les esprits et les cœurs des Algériens ». Chacun se voyait attribuer un département et André Bord, affecté dans celui de Médéa, tomba sous le charme du territoire. « J'ai découvert et aimé l'Algérie. C'est un merveilleux pays et je comprends que les Français d'Algérie aient souffert de devoir le quitter ». Aidé dans sa mission par Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement en charge de la pacification du territoire et de la mise au point du plan de Constantine, le jeune parlementaire s'entendait d'autant mieux avec lui que les deux hommes étaient passés par le même Collège Saint-Étienne de Strasbourg. Celui qui, selon l'expression du chef de l'État, était « la France en Algérie », fut le seul haut fonctionnaire qu'André Bord ait reçu le droit de rencontrer. « Le général souhaitait que nous ayons le moins de contacts possibles avec les officiels, qu'ils fussent militaires ou civils, pour que nous ne soyons pas intoxiqués. Cela n'aurait eu aucun intérêt, les rapports officiels, Paris les avait. Ce que le gouvernement voulait savoir, c'est ce qu'on ne lui disait pas.²⁷ »

Cette immersion dans le pays profond lui révéla une Algérie inconnue. « J'étais livré à moi-même. Je circulais sans protection aucune sur les routes au sud d'Alger, dans le Titen, secteur que j'avais en charge. Je devais, comme mes collègues qui sillonnaient d'autres secteurs, rendre compte au gouvernement, traduire fidèlement l'opinion des Algériens de souche, en évitant au maximum les contacts avec les officiels. [...]. Je voyais les habitants, je contactais discrètement les nomades et les notables musulmans dans les villages, pour prendre le pouls de ce pays en pleine

²⁶ Alfred Wahl, « L'ascension politique d'André Bord au sein du RPF du Bas-Rhin (1946-1958) », dans François Audigier et Frédéric Schwindt, *Gaullisme et gaullistes dans l'Est sous la IV^e République*, Rennes, PUR, 2009, p. 245-257.

²⁷ André Bord, *Un état d'esprit*, Barr, Le Vergès éditeur, 1993, p. 98.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

effervescence. Ma situation n'était pas vraiment confortable, j'étais coincé entre les partisans de l'Algérie française et le FLN.²⁸ » Si, dans la Vallée des Singes, le parlementaire fut pris sous les tirs du FLN, à Bou Saada, il eut des démêlés avec des militaires impliqués plus tard dans l'OAS. Son hôtel fut d'ailleurs visé par des tirs de mortiers qui ne provenaient pas des indépendantistes...

Parti avec des convictions « Algérie française », André Bord comprit que ce pays se dirigeait inéluctablement vers l'indépendance à l'occasion d'un périple au sud, dans la région de Djelfa. Vivant trois jours par semaine parmi les nomades (il rentrait par avion en Métropole tous les vendredis), le jeune député rencontra sur place un ancien militaire musulman, commandeur de la Légion d'honneur. Ce dernier se confia : « Il est moins cinq, il faut tourner la page de l'Algérie française. » « Qu'un homme tel que lui me tienne ces propos, cela signifiait quelque chose. J'étais parti avec la conviction que l'Algérie était et devait rester française, mais j'ai compris là-bas que c'était un leurre, une illusion. Il fallait accepter l'évolution, il fallait accepter l'autodétermination. C'est le sens des rapports que j'ai faits : cela n'a pas plu à tout le monde. » Pour André Bord, la majorité des Algériens était désormais favorable « à une Algérie se transformant progressivement en pays indépendant avec des liens particuliers avec la France. On ne pouvait plus y échapper, mais il fallait le faire étape par étape, d'un régime spécial vers l'indépendance²⁹ ». Cette orientation figurait dans son rapport remis à Michel Debré mais dont de Gaulle prit connaissance, comme le lui apprit Jacques Foccart. Le discours du chef de l'État sur l'autodétermination ne surprit donc pas André Bord. « Il ne m'a pas choqué, il m'a fait réfléchir. » Sa mission dans le sud algérois, le rapport qui en découla et le discours du général incitèrent le député alsacien à rejoindre le Mouvement pour la Communauté (MPC) et à en devenir un membre actif puisqu'il intégra le comité directeur de la formation en avril 1961. Lors du putsch des généraux, il fut alerté par des cheminots de la CGT que des mouvements suspects avaient été décelés parmi certaines troupes françaises basées en Allemagne. Le secrétaire fédéral communiste du Bas-Rhin, Alphonse Boosz, lui proposa même son soutien en cas de coup dur... L'OAS lui fit payer son soutien à la politique algérienne du président en plastiquant son domicile strasbourgeois.

Fred Moore

Né en 1920, Fred Moore rejoignit Londres le 19 juin 1940 sur un bateau à voile. Intégré aux Forces françaises libres (FFL), il s'embarqua pour Dakar sur le même transport de troupes que de Gaulle (le *Westernland*) mais l'échec du ralliement du Sénégal le conduisit au Cameroun le 9 octobre 1940. Après une formation militaire d'un an, il partit pour le Levant où il fut affecté chez les Spahis marocains en septembre 1941. Au sein d'une unité d'automitrailleuses, il participa aux combats en Libye puis en Tunisie avant de commander la garde d'honneur du général de Gaulle à Alger en juillet 1943. Ayant été incorporé à la 2^e division blindée (DB) du général Leclerc, il débarqua en France le 2 août 1944, combattit en Normandie, libéra Paris

²⁸ *Ibid.*, p. 55.

²⁹ Témoignage d'André Bord, 7 octobre 2009.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

avant de retrouver le front en Alsace puis, enfin, en Allemagne. Rendu à la vie civile à la fin de la guerre et devenu opticien à Amiens, il préféra ne pas s'inscrire au RPF pour conserver son indépendance politique, même s'il restait gaulliste de cœur et fréquentait Lucien Neuwirth. En mai 1956, il retrouva l'Algérie en étant appelé comme capitaine de réserve dans les Aurès. Il commanda pendant six mois le 4^e escadron du 6^e régiment de spahis marocains. Ce qu'il découvrit dans la région de Batna l'édifia sur les injustices et le mépris subis par la population musulmane. « On faisait suer le burnous. J'ai vu les Musulmans venir pour toucher leurs pensions chez l'administrateur, il en prenait 40 et renvoyait ensuite les autres chez eux alors qu'ils avaient parfois fait des heures de marche à pied. Le camion de l'action sanitaire et sociale était resté sur plots, cela faisait deux ans qu'il n'avait pas tourné.³⁰ » Quand Fred Moore voulut organiser « une opération *toubib* » avec distribution de vivres aux plus nécessiteux, l'administration civile le considéra avec méfiance, exigea qu'il paie lui-même la nourriture et lui refusa un camion-citerne. L'officier dut menacer l'intendant pour obtenir satisfaction. Au demeurant, même si son initiative rencontrait un certain succès dans les *mechta*, elle suscitait aussi une réserve qui tenait aux différences culturelles comme au contexte de guerre (deux automitrailleuses lui avaient été affectées pour sécuriser le convoi). « On voyait qu'il y avait une réticence énorme, les Musulmans ne montraient pas leurs femmes, il fallait parler, obtenir la confiance, et alors certains ouvraient leurs *djellabas* et montraient leurs décorations de l'armée française. »

Satisfait du retour au pouvoir de De Gaulle en juin 1958, le Compagnon de la Libération se laissa convaincre par des responsables de la Convention républicaine (Léon Delbecq et Marie-Madeleine Fourcade) de se présenter aux législatives de l'automne. Alors que sa candidature dans une première circonscription de la Somme très communiste semblait promise à l'échec et que Roger Frey lui avait demandé avant le deuxième tour de se retirer en faveur du socialiste pour éviter une victoire du Parti communiste français (PCF) dans le cadre d'une triangulaire, Fred Moore l'emporta à la surprise générale. C'est donc comme parlementaire UNR qu'il assista à l'évolution de la politique gaullienne sur l'Algérie tout au long de l'année 1959. Alors qu'il était personnellement lié à des partisans de l'Algérie française comme Michel Debré, Marie-Madeleine Forcade et André Jarrot, Fred Moore fut enthousiasmé par le discours du 16 septembre. Il accepta d'autant mieux le virage de l'autodétermination qu'il avait mesuré sur place l'impossibilité de la ligne intégrationniste. « On était passé à 13 départements en Algérie et qu'est-ce que cela avait changé ? Rien, c'était toujours une colonie. Ce n'était plus possible. Il y avait un vent d'indépendance qui soufflait de l'Est, depuis l'Indochine. L'Algérie avait une population très jeune, comment empêcher un petit gars qui voyait sourdre une révolution et qui était animé d'une volonté d'indépendance de prendre les armes et de rejoindre une *katiba* ? L'armée française n'aurait pas pu gagner, on ne peut pas préparer une armée à ça. » Selon le député UNR d'Amiens, de Gaulle n'avait pas, dans son allocution du 16 septembre, trahi ses promesses de Mostaganem mais

³⁰ Témoignage de Fred Moore, le 25 septembre 2009.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

simplement compris la nécessité de se replier sur le pré carré hexagonal. « Je crois que le général a été extrêmement sincère quand il a prononcé à Mostaganem sa formule sur l'« Algérie française », il a réalisé ensuite que ce n'était pas possible. Ce qui comptait, c'était la France. C'était dommage, mais tant pis s'il fallait en sacrifier quelques-uns. » Cinquante ans plus tard, le malaise n'en reste pas moins palpable. Conscient du sort dramatique des Harkis et Pieds-noirs, gêné d'avoir dû, à l'époque, écarter du groupe parlementaire UNR deux députés qui « avaient vomi sur le général » à propos de l'affaire algérienne (« mais un Compagnon de la Libération a des devoirs supplémentaires envers le général de Gaulle »), encore choqué d'avoir été condamné à mort tant par le FLN que par l'OAS, au point d'avoir dû porter alors un 7,65 datant de la Seconde Guerre mondiale, Fred Moore le reconnaît : « J'ai toujours évité d'en discuter. »

Jean-Claude Dalbos

Né en 1928, Jean-Claude Dalbos fut un des premiers adhérents du RPF girondin. Président des étudiants en médecine et secrétaire général de l'Association des étudiants de Bordeaux, il organisa et dirigea l'antenne départementale des étudiants gaullistes et créa un club, « les amis de la liberté », dans une cave de la rue Sainte Catherine pour recruter des adhérents. Désigné par Jacques Chaban-Delmas délégué à la propagande du RPF en Gironde, il démissionna de la fonction pour cause de mauvais rapports avec le maire de Bordeaux mais resta un militant gaulliste actif. En 1958, le médecin Jean-Claude Dalbos, maire de Pessac, devint député dans une circonscription pourtant dominée par les socialistes et communistes. Favorable à l'Algérie française, le parlementaire UNR avait tissé des liens d'amitié avec les députés de l'Algérie (et, notamment, les députés Mourad Kaouah, Ahmed Djebbour, Robert Abdesselam, Mohamed Laradji et le bachaga Saïd Boualam) et organisé avec des amis artistes des déplacements dans les Aurès dans le cadre du « théâtre aux armées ». Dans ces conditions, le discours du général, le 16 septembre 1959, sur l'autodétermination de l'Algérie le « prit à froid³¹ ».

Jean-Claude Dalbos aurait « apprécié une autre solution » de la part du général de Gaulle dont il louait « la hauteur d'esprit, le courage et la rigueur morale³² ». Mais il se résolut, par une démarche rationnelle, à la solution de l'autodétermination en mettant en avant ces mêmes impératifs démographiques auxquels le chef de l'État était également sensible selon des témoignages concordants³³. « Mes déplacements en Algérie m'avaient fait comprendre que les Français d'Algérie, d'origine métropolitaine, avaient accepté l'Algérie française à la condition qu'il y ait un double collègue. Dans le cas où ce double collègue n'aurait pas été retenu, ce qui était difficile, la France aurait eu une Constitution selon laquelle tous les Français étaient égaux. Il était évident que notre population de 40 millions d'habitants aurait été rapidement débordée par une population d'origine algérienne qui se multipliait trois ou quatre fois plus vite que celle de la métropole. Je me suis alors résigné à la solution

³¹ Témoignage de Jean-Claude Dalbos, le 14 septembre 2009.

³² *Ibid.*

³³ Voir, sur ce point, les souvenirs d'A. Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, *op. cit.*, p. 54 et 56.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

proposée par le général de Gaulle et à ses qualités de visionnaire. » Médecin ayant fait son service en Algérie, Jean-Claude Dalbos comprenait également que l'option de l'autodétermination permettrait « de mettre fin à cette guerre qui s'éternisait avec de nombreux morts de part et d'autres ». Mais le problème restait « douloureux ». Bien que choisis de la lucidité, l'autodétermination de l'Algérie n'en posait pas moins au parlementaire girondin un « grave problème » de conscience. Ne se voulant pas un « godillot », le Libournais ne jouissait pas du confort moral de ceux qui étaient « soumis sans réfléchir aux directives de leur chef vénéré ». Après l'allocution présidentielle sur l'autodétermination, il sollicita donc du chef de l'État une entrevue. De Gaulle, qui avait à plusieurs reprises manifesté de la sympathie pour celui qui était à l'époque son plus jeune député-maire, accepta de le recevoir.

« J'ai alors expliqué au général de Gaulle », se rappelle Jean-Claude Dalbos, « que beaucoup de mes jeunes confrères, médecins ou étudiants en médecine ou séminaristes, enrôlés comme officiers des Sections administratives spécialisées (SAS), s'étaient engagés au nom de la France ("La France ne vous quittera pas") pour rassurer et fidéliser les soldats et les villages où ils faisaient un merveilleux travail. Plus tard, j'ai d'ailleurs conservé plusieurs lettres de certains d'entre eux qui ont terriblement souffert d'avoir dû se déjuger ou qui ont carrément choisi l'autre camp. Je lui ai également dit que si j'avais été élu en Algérie pour défendre ma terre d'Algérie, je n'aurais pas accepté ce revirement. Le général m'a écouté et m'a dit qu'il me comprenait, indiquant que la raison d'État lui imposait, à lui, des devoirs souvent difficiles et douloureux. "Faites, Dalbos, selon votre conscience", m'a-t-il dit. » Tout en approuvant l'évolution de la politique algérienne du président, le député UNR se démarqua symboliquement sur quelques points pour soulager sa conscience et marquer sa « différence ». Il ne vota pas ainsi les levées d'immunité parlementaire de certains de ses collègues députés d'Algérie (comme Marc Lauriol). En dépit de l'interdiction écrite du président de groupe UNR, il s'associa également à la proposition de loi (soutenue par les deux prêtres du groupe, les abbés Vialet et Laudrin) tendant à supprimer la peine de mort « dans le but d'éviter des règlements de compte contre ceux qui se seraient laissés entraîner trop loin ».

De jeunes hauts fonctionnaires

Pierre Lelong

Né en 1931, Pierre Lelong appartenait à une famille parisienne gaulliste, son père médecin étant ami du professeur Robert Debré. Quand il intégra Sciences Po, au début des années 1950 après avoir profité des conseils de lecture de Michel Debré, il milita parmi les étudiants RPF de l'Institut avec Guy Ribeaud, Jacques Gagliardi et Philippe Rossillon. Après sa réussite à l'ENA, Pierre Lelong fit partie de la promotion « 18 juin » dont la moitié des élèves stagiaires furent affectés en Algérie. Il y découvrit un pays attachant (où son frère, médecin, avait déjà fait son service militaire) mais dont la différence culturelle lui parut évidente et les perspectives de maintien dans le

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

cadre français plutôt incertaines. Très isolé dans une promotion qui, en dépit de son nom de baptême, n'en restait pas moins hostile à l'ancien chef de la France libre, il s'enthousiasma lors des événements du 13 mai 1958, à la différence de ses camarades très remontés contre les « complots » des activistes. Trente d'entre eux se réunirent pour protester. « La République est agressée ! C'est un coup d'État fasciste ! Il faut signer tous une motion de soutien au gouvernement Pflimlin.³⁴ » Pierre Lelong fut le seul à refuser. « Cette République est en train de tomber d'elle-même », déclara-t-il à ses camarades. « Il n'y a pas à la soutenir, son impuissance l'a rendue illégitime. » Ses propos suscitèrent un tollé et établirent sa réputation de factieux. De retour à Paris, vers le 20 juin 1958, après avoir obtenu un ordre de mission d'Alger, il demanda un rendez-vous à Michel Debré devenu garde des Sceaux. Ce dernier le fit recevoir place Vendôme par son directeur de cabinet Yves Guéna. Pierre Lelong lui décrivit l'atmosphère d'Alger en insistant sur le comportement peu républicain de certains officiers. Il ajouta par ailleurs : « Vous savez, les Musulmans ne se sentent pas français, ils sont algériens. » Yves Guéna lui répondit : « C'est ce que pense le général... » Pour Pierre Lelong, de Gaulle aurait donc été acquis très tôt, dès son retour au pouvoir, à la perspective d'un devenir algérien distinct de celui de la Métropole.

Administrateur civil au ministère des Finances, affecté à Alger avec son collègue André Blanc, Pierre Lelong se trouva chargé, à partir de février 1959, du dossier de l'industrialisation de l'Algérie dans le cadre du plan de Constantine. Jouissant d'une qualité de vie qu'il n'aurait pas atteint à 26 ans en Métropole, passionné par sa tâche, il n'envisageait plus de rentrer en France où une carrière assez terne l'attendait dans la comptabilité publique. Un camarade de promotion, Jacques de Larosière, qui avait choisi l'Inspection générale des finances au sortir de l'ENA et l'avait retrouvé au gré d'une mission dans le *bled*, tenta néanmoins de le convaincre de ne pas rester. Selon lui, l'Algérie était algérienne. C'était également l'avis d'un autre énarque, Michel Rocard, mais Pierre Lelong hésitait encore. Il reçut plus tard la visite d'un vieux notable algérois musulman, parlant un français parfait et vêtu à l'européenne. Ce dernier souhaitait constituer un dossier en vue d'obtenir des subventions pour un projet de briqueterie dans la banlieue d'Alger. Comme Pierre Lelong lui laissait entrevoir qu'il prolongerait son séjour au-delà de la période de détachement prévue, son interlocuteur lui rétorqua : « Vous savez, les Algériens sont algériens, ils ne veulent pas être français, ils ne se sentiront jamais français. » Cette réaction marqua le jeune administrateur.

Étranger au monde musulman qu'il ne connaissait que par l'intermédiaire de sa secrétaire arabe, fréquentant peu les Pieds-noirs sinon à l'occasion de quelques repas en ville « où l'on ne parlait pas de l'avenir du pays pour ne pas leur faire de la peine », Pierre Lelong, qui avait accompli son service militaire au Maroc en 1956, au moment de l'indépendance, comprenait désormais que l'Algérie allait devenir maîtresse de son destin. Les réussites militaires sur le terrain n'y changeaient rien, « ce n'était pas le problème ». La qualité de l'appareil administratif local consternait par ailleurs Pierre

³⁴ Témoignage de Pierre Lelong, le 15 octobre 2009.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Lelong qui y voyait une entrave à tout effort de développement socio-économique impulsé de Paris. « Je me retrouve noyé dans un environnement administratif d'une nullité considérable, je comprends pourquoi ça ne pouvait pas fonctionner, l'Algérie était administrée avec les capacités de gestion de la Lozère. » Lorsqu'il entendit le discours du chef de l'État sur l'autodétermination, il adhéra donc totalement à son contenu. « Pour moi, ce n'était pas une rupture mais la reconnaissance d'une évidence. »

Jean Charbonnel

Ayant abandonné le Mouvement républicain populaire (MRP) pour rejoindre le RPF dès sa création en 1947, ce jeune normalien agrégé d'histoire né en 1927 avait distribué en vain la revue *Liberté de l'Esprit* à ses camarades de la rue d'Ulm, avant d'éprouver la même solitude politique à l'ENA qu'il intégra en 1954. Réjoui du retour au pouvoir du général, Jean Charbonnel quitta la Cour des comptes pour une mission administrative et financière proposée par le ministère du Sahara. Il s'agissait d'assurer le développement des nouveaux départements des Oasis et de la Saoura et, plus précisément, de répartir entre eux et l'Organisation commune des régions sahariennes la redevance que les compagnies pétrolières versaient à la Métropole. Le ministre Jacques Soustelle qui cherchait un haut fonctionnaire compétent sur ces questions économiques, et qui soit « si possible gaulliste³⁵ », se tourna vers la Cour des comptes où on lui recommanda Jean Charbonnel. Ce dernier devait accomplir dans ce cadre trois missions en Algérie : fin 1958, 1959 et 1960. Le jeune énarque partageait encore, à cette époque, les vues intégrationnistes de son ministre. Non par sympathie pour le « grand ancien » qu'était Jacques Soustelle (lorsque ce dernier avait assuré le secrétariat général du Rassemblement, il ne s'était pas montré désireux de s'attacher les services des rares normaliens gaullistes, « il faisait déjà preuve », note Jean Charbonnel, « de l'orgueil et de la froideur qui devaient le séparer de tant de nous lors des choix décisifs sur l'Algérie en 1960, quel dommage !³⁶ ») mais par conviction. « J'étais proche à l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (USRAF) de personnes comme Germaine Tillion qui essayaient de donner une allure libérale au *soustellisme* avant qu'il ne passe sous le contrôle des "ultras". Je suis donc parti fin 1958, partisan de l'Algérie française, nationaliste, mais tout en souhaitant des réformes.³⁷ » Jean Charbonnel découvrit aussi la beauté du désert au point de comprendre « aisément les raisons de l'attachement passionné des Pieds-noirs pour une terre où ils s'étaient si profondément enracinés ». Comme il le reconnaît dans ses mémoires, « je partageais longtemps leur volonté désespérée de s'y maintenir par tous les moyens³⁸ ».

Le haut fonctionnaire réalisa rapidement le caractère factice des scènes de « fraternisation » qui lui avaient été rapportées entre Pieds-noirs et Algériens lors du 13 mai 1958. Il en fit lui-même l'expérience quand il choqua les Européens présents

³⁵ Témoignage de Jean Charbonnel, 25 novembre 2009.

³⁶ Jean Charbonnel, *À la gauche du général*, Paris, Plon, 1996, p. 85.

³⁷ Témoignage de Jean Charbonnel, 25 novembre 2009.

³⁸ J. Charbonnel, *À la gauche du général*, op. cit., p. 88.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

dans le hall de son hôtel pour avoir serré la main de l'Arabe qui avait porté ses valises ou quand, dans l'avion qui le ramenait d'Oran, il vit la jeunesse dorée locale humilier des Algériens en les empêchant d'accéder aux toilettes avec la complicité passive du personnel de bord. Peu importaient les succès de l'armée ou le dévouement d'administrateurs « qui continuaient imperturbablement leur travail au milieu d'une population qui fuyait leur regard ». Dans ces cités sahariennes comme dans les grandes villes côtières, le FLN restait puissant et le fit savoir à Jean Charbonnel en assassinant, presque sous ses yeux, à son arrivée à Laghouat (6 000 militaires pour 8 000 habitants) un habitant de la ville soupçonné d'être un indicateur. « Pour associer l'Algérie à la France, comme le souhaitait à juste titre de Gaulle, il était déjà bien tard, sans doute trop tard. La plupart de ceux qui réclamaient à cor et à cris le maintien de l'Algérie française en étaient d'ailleurs convaincus au fond d'eux-mêmes. Mais ils n'eurent pas à ce moment l'honnêteté, ni le courage, de le reconnaître. »

Au terme de sa deuxième mission, Jean Charbonnel était revenu « convaincu qu'il fallait l'Algérie algérienne ». « Les notables avaient beau nous montrer un visage accueillant, il n'était plus possible d'entretenir l'illusion. La France ne pouvait plus jouer que la carte de l'association, dont les chances d'ailleurs s'amenuisaient de jour en jour.³⁹ » Alors que son équipe était composée de petits fonctionnaires pieds-noirs très « Algérie française », l'ancien énarque penchait déjà, « mais sans leur dire, pour la voie de la coopération⁴⁰ ». La conversion idéologique s'opéra progressivement et non sans problème de conscience. « J'étais encore très partagé quand il a fallu choisir un camp. Je venais quand même de l'Algérie française. En 1959, j'avais compris, j'avais fait ma mutation, j'étais pour l'association. Il fallait reconnaître l'autonomie, mais pas de sécession. Je ne me suis résigné à l'indépendance que plus tard. » Nommé conseiller technique début juillet 1959 du ministre de la Santé publique et de la population, Bernard Chenot, Jean Charbonnel suivit son patron devenu garde des Sceaux en juillet 1961 et travailla sur le dossier de la double nationalité franco-algérienne. « On préparait Evian, les Algériens étaient d'accord, et puis avec les événements de l'OAS, il y a eu coupure et cela a très vite mal tourné.⁴¹ » Et Jacques Soustelle ? En 1959, Jean Charbonnel lui envoya deux rapports en lui disant que la cause de l'intégration était perdue. « Il ne m'a jamais répondu, je lui ai demandé un entretien, il ne me l'a jamais accordé.⁴² » Par la suite, Jean Charbonnel devait s'engager nettement pour l'indépendance algérienne, aidant au sein du ministère de la Justice les barbouzes du MPC, ce qui lui valut une condamnation à mort de l'OAS, suivie d'une tentative d'assassinat.

Pierre Bas

Né en 1922, reçu à l'ENFOM en 1947, Pierre Bas avait déjà derrière lui, en 1959, une belle carrière d'administrateur colonial en Afrique équatoriale française (AEF). Celui qui fut, en 1955, l'attaché parlementaire de Maurice Bayrou (secrétaire d'État à la

³⁹ Jean Charbonnel, *L'Aventure de la fidélité*, Paris, Seuil, 1976, p. 66.

⁴⁰ Témoignage de Jean Charbonnel, 25 novembre 2009.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibidem.*

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

France d'outre-mer), était un gaulliste actif qui avait adhéré au Rassemblement le premier jour de sa création puis, de Brazzaville, supervisé de 1949 à 1951 l'implantation du Rassemblement en milieu africain. Ce proche de Jacques Foccart (qui lui avait fait rencontrer de Gaulle en mai 1951), manifestait à l'égard de l'Union française des vues plutôt libérales au point de considérer la loi-cadre Defferre de 1956 comme un progrès. « En cette affaire, on avait agi intelligemment, pour la France et pour l'Afrique, et de Gaulle utilisa largement les possibilités qu'ouvraient ces textes. Mais "une hirondelle ne fait pas le printemps". Rien n'avait suivi, en particulier pour l'Algérie.⁴³ » Revenu du Cameroun début avril 1958, Pierre Bas, après un mois de vacances en Méditerranée, se rendit chez Jacques Foccart les 7-8 mai. Il trouva les bureaux de la rue de Solferino déserts. Une semaine plus tard, ceux-ci s'étaient transformés en « une ruche bourdonnante » et son interlocuteur, autrefois si accessible, était devenu injoignable. Le dernier secrétaire général du RPF l'envoya à l'Assemblée suivre les débats d'une IV^e République agonisante. Nommé par Jacques Foccart conseiller technique auprès du président du Conseil le 1^{er} juin 1958, il devint (faute de place dans les bureaux exigus de Matignon) attaché parlementaire du ministre de la France d'outre-mer. Six mois plus tard, Pierre Bas quittait Jacques Soustelle et la rue Oudinot pour l'Élysée où il travailla comme chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République.

Quelle était la position de Pierre Bas concernant le dossier algérien ? Spécialiste de l'Afrique noire, Pierre Bas connaissait moins l'Algérie qu'il avait néanmoins visitée en 1947, à l'occasion d'un voyage d'étude, puis en 1951, où il avait séjourné dans l'Oranais. Cette dernière région lui avait paru très francisée avec ses clochers de village. Le début du conflit, à l'automne 1954, avait choqué cet homme d'ordre. Pierre Bas avait également de l'estime pour Jacques Soustelle qu'il avait connu au RPF puis à Brazzaville en 1950, où le jeune administrateur lui avait fait visiter le territoire à l'occasion du centenaire de la présence française au Congo. En septembre 1955, lors d'une rencontre à trois avec Maurice Bayrou, Jacques Soustelle leur avait dépeint une situation dramatique : « Nous ne tenons pas le territoire, nous sommes confrontés à des années d'erreurs, le fossé s'est creusé mais tout peut être rattrapé. » Quand il le retrouva en juin 1958, Pierre Bas n'était pas loin de partager ses vues sur l'Algérie française. La spécificité de l'Algérie, avec ses 150 ans de présence française et son million de Pieds-noirs, le faisait encore, en 1959, considérer comme possible et nécessaire le maintien d'un lien très étroit avec la Métropole. Ébranlé par le discours du 16 septembre 1959, il profita d'un repas fin décembre 1959 avec Jacques Foccart pour sonder ce dernier sur les intentions véritables du chef de l'État. Dans un manuscrit inédit, l'ancien administrateur de la France d'outre-mer a consigné ses impressions.

« J'avais été moi aussi très tourmenté par la destinée de l'Algérie. Je connaissais l'Oranie depuis 1947 et Alger depuis 1949 et, ces morceaux de France, je ne voyais pas ce que de Gaulle voulait en faire. À l'hiver 1959, alors que j'étais chargé de mission à

⁴³ Pierre Bas, *Par ordre du Sultan, une tête...*, Paris, Hachette, 1979, p. 74-75. Si l'ouvrage constitue surtout un réquisitoire contre la peine de mort, une des grandes causes de l'auteur, ce livre n'en retrace pas moins dans ses grandes lignes le parcours professionnel et politique de l'auteur.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

la présidence de la République, un soir où Jacques et Isabelle Foccart dînaient à la maison à Chatou, seuls avec Annick et moi, je m'ouvris de mes doutes à Jacques. Il me dit : « On va vers l'indépendance de l'Algérie. » « C'est impossible », lui dis-je ; « On ne peut pas abandonner un million de colons, d'ailleurs l'armée ne laissera pas faire. » « Vous vous trompez », me dit-il ; « 10 millions d'Arabes seront 20 millions demain, comment la France pourrait-elle absorber 20 millions d'Arabes ? Un million serait déjà de trop. Les colons sont une minorité menacée et les sauver n'est pas une mince affaire, surtout qu'ils n'y mettent pas du leur. Je vous montrerai demain les écrits clandestins qui circulent à Alger. Quant à l'armée, elle fera ce pour quoi elle est faite : obéir aux ordres du pouvoir de la République. » Je découvrais un Foccart intraitable sur les positions du général.⁴⁴ » Jacques Foccart semblait en revanche « sous le choc » de l'échec qu'il venait d'essuyer le 12 décembre lors d'une réunion à Saint-Louis du Sénégal où plusieurs *leaders* de l'Afrique francophone (dont Modibo Keita pour le Mali) avaient manifesté leur peu d'intérêt pour la formule de la Communauté, amenant de Gaulle à accepter le principe de leur indépendance prochaine. Pour le secrétaire général à la présidence de la République, il y avait eu interaction entre le discours du 16 septembre 1959 et la conférence de Saint-Louis. L'allocution présidentielle proclamant le droit de l'Algérie à l'autodétermination « ne pouvait manquer d'être perçue », en Afrique noire, « comme un encouragement par les partisans de l'indépendance⁴⁵ ». Selon Jacques Foccart, « le général en était conscient, il n'y pouvait rien et le déplorait ». Mais le jeu d'influence fonctionnait aussi dans l'autre sens comme le rapporte Pierre Bas. « Jacques Foccart était revenu effondré de Saint-Louis. Ce qui avait été refusé par les dirigeants africains, c'est ce que de Gaulle avait offert aux Algériens : l'Algérie dirigée par les Algériens, une espèce d'autonomie interne avec un État fédéral. Pour Foccart, du moment que les Noirs avaient refusé, les Algériens allaient refuser aussi.⁴⁶ »

Selon Pierre Bas, les considérations démographiques avaient joué un rôle fondamental dans l'évolution du chef de l'État vers l'autodétermination en septembre 1959 puis vers l'indépendance algérienne. Il en acquit la conviction lorsqu'il se rendit à l'Élysée en novembre 1961 pour présenter au président le nouveau gouverneur de la Polynésie française, Aimé Grimald. Lors du repas qui suivit, le sujet polynésien étant épuisé, Aimé Grimald demanda l'avis du général sur l'ouvrage d'Alain Peyrefitte, *Faut-il partager l'Algérie ?*, où le député UNR de Seine-et-Marne préconisait le regroupement des Pieds-noirs et des Harkis autour d'une Algérie française composée des régions d'Alger et d'Oran. De Gaulle lui répondit : « Les Arabes font 10 enfants quand les Européens en font 2. Donc, dans vingt ans, le problème se reposera. On n'est plus à l'époque des soldats laboureurs. Voulez-vous faire vivre les colons comme vivent les colons israéliens dans la guerre et

⁴⁴ Témoignage de Pierre Bas, les 16 et 29 octobre 2009. Nous remercions Pierre Bas de nous avoir communiqué ce texte.

⁴⁵ Jacques Foccart, *Jacques Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard*, tome 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 198.

⁴⁶ Témoignage de Pierre Bas, les 16 et 29 octobre 2009.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

l'angoisse ?⁴⁷ » Aux yeux de Pierre Bas, le chef de l'État, qui inscrivait toujours sa réflexion sur un temps long, était « obnubilé par le choc des guerres de la Révolution et de l'Empire, qui expliquait nos désastres de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle ». Conscient, à son tour, de ces impératifs démographiques, le proche de Jacques Foccart vota « oui » aux différents référendums sur l'Algérie, « avec beaucoup de chagrin, mais avec la conviction qu'on ne pouvait faire autrement, c'était une nécessité, un moindre mal, il n'y avait pas d'autres issues ».

Jacques Mer

Né en 1927, Jacques Mer adhéra au RPF à la fin 1952 puis rejoignit les Républicains sociaux dès leur lancement, en 1954, où il occupa des responsabilités importantes au sein de la branche cadette du mouvement. Cet ancien élève de l'ENFOM, devenu conseiller aux Affaires administratives, ne connaissait pas personnellement l'Algérie mais, de 1955 à 1958, plusieurs amis et membres de sa famille participèrent aux opérations militaires s'y déroulant et lui brossèrent « un tableau généralement désabusé de leurs expériences⁴⁸ ». Ayant participé aux manifestations parisiennes de mai 1958 qui accompagnèrent le retour au pouvoir du général de Gaulle, il adhéra à l'UNR dès sa naissance à l'automne 1958 et siégea au Conseil national du parti en tant que secrétaire général des jeunes de l'UNR pour le département de la Seine (de novembre 1958 à la fin 1960). Si Jacques Mer n'avait pas été désigné pour les législatives de novembre, il apporta son soutien comme « orateur national » aux différents candidats gaullistes de la région parisienne et figura par la suite en position non éligible sur les listes UNR dans le premier secteur de Paris, lors des municipales de 1959. Ce gaulliste modéré, proche politiquement de Jacques Chaban-Delmas et d'Edmond Michelet, considérait le combat pour l'Algérie française comme irréaliste. « Je n'ai jamais cru au mythe de l'intégration, farouchement défendu par Jacques Soustelle et ses épigones. Pour moi, une telle solution eût été concevable au début du XX^e siècle, si la minorité européenne avait fait les gestes et concessions indispensables pour réduire sensiblement les inégalités dont souffrait la majorité musulmane et, ainsi, mettre fin au ressentiment profond manifesté par cette dernière (dont j'avais recueilli d'innombrables preuves). Par la suite, j'ai fait confiance au général pour répondre aux aspirations de cette majorité, sans pour autant accorder l'indépendance totale voulue par le FLN. »

Se situant sur la même ligne que de Gaulle sur le dossier algérien, Jacques Mer perçut favorablement l'allocution présidentielle sur l'autodétermination dont il prit connaissance sur les ondes de l'ORTF. « J'ai été pleinement satisfait par le discours du 16 septembre 1959, accueillant avec enthousiasme la perspective de la solution, celle de l'association, qui avait les préférences du général. Les opérations militaires (opérations Challe, etc.) me semblaient un moyen indispensable pour “discuter avec nos adversaires en position de force”. Rien de plus et, dans cette perspective, je souhaitais leur réussite. » Pour le responsable parisien des cadets de l'UNR, ce

⁴⁷ *Ibid.* Alors que de Gaulle semblait intéressé, en juillet 1961, par la partition, il abandonna l'idée à l'automne (A. Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, op. cit., p. 77 et 85).

⁴⁸ Témoignage de Jacques Mer, le 22 septembre 2009.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

discours ne constituait pas une « rupture » mais une « étape dans la recherche d'une solution à la question algérienne ». S'il déplora les « blocages manifestés par les responsables du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) », il considéra que les « contestations émises par les soustelliens et leurs séides » démontraient la nécessité d'une « clarification indispensable » qui, à terme, « ne pouvait que rapprocher les éléments raisonnables des deux communautés d'Algérie ». Si Jacques Mer reconnaissait que de Gaulle avait changé de point de vue entre le discours de Mostaganem et celui du 16 septembre 1959, cette évolution ne constituait pas, à ses yeux, une trahison d'engagements passés mais un « parcours entièrement justifié ». « Revenu aux affaires à la faveur du coup du 13 mai et avec l'appui des partisans de l'Algérie française, le général se donnait le temps de la réflexion pour mettre au point, à la lumière des développements de la situation sur le terrain, une stratégie progressive et réaliste qui lui permettrait de dégager la solution la plus conforme à l'intérêt national. Résolument pragmatiste et insensible aux pressions des uns et des autres, il s'engageait prudemment sur une voie difficile où le temps et la maturation de l'opinion, tant en métropole qu'en Algérie, constituaient des facteurs déterminants. »

Jacques Mer ressentait de l'estime pour le secrétaire général de l'UNR, Albin Chalandon, aux prises avec les « ultras » et les soustelliens. Si les députés gaullistes qui paraissaient « hésitants, voir divisés sur la question algérienne » suivirent globalement le chef de l'État, c'est, selon lui, en raison du patronage officieux du général de Gaulle grâce auquel ils avaient été élus mais aussi de l'action « efficace » de Louis Terrenoire. Leur fidélité contrôlée les transforma en « godillots » aux yeux des médias et, surtout, de l'opposition. Mais ce suivisme, mélange de soulagement, confiance, désintérêt et perplexité, ne caractérisait pas les seuls élus gaullistes. « Il en était de même pour l'opinion qui, dans sa grande majorité (communistes et extrême droite exceptée), s'en remettait au général pour trouver la voie la plus favorable à l'intérêt national. »

De jeunes sympathisants gaullistes

Alain Terrenoire

Né en 1941, Alain Terrenoire était le fils de Louis Terrenoire, ancien secrétaire général du RPF (1951-1954) venu de la démocratie-chrétienne, et le petit-fils de Francisque Gay, membre du MRP et qui fut, sous la IV^e République, ministre et vice-président du Conseil. Après une enfance très gaulliste (il assista à un *meeting* du Vél'd'hiv sur les genoux de Madame de Gaulle...) et une adolescence marquée par la campagne de son père aux législatives de 1956 dans la Seine-et-Oise, il participa aux manifestations parisiennes de mai 1958 qui virent le retour au pouvoir du général de Gaulle. Il ne rejoignit pas toutefois les cadets de l'UNR à la rentrée, préférant se consacrer à ses études de droit. Alors que sur la question algérienne, son père, à l'Assemblée comme président du groupe UNR (à partir du 30 avril 1959) puis au

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

gouvernement comme ministre de l'Information (à partir de février 1960), contribua de manière décisive à conserver, tant bien que mal, les députés et les responsables gaullistes dans le sillage du chef de l'État, son fils ne sembla pas manifester pour le dossier le même intérêt ni les mêmes positions avancées.

« J'avais conscience que cette situation ne pouvait durer, qu'elle exigeait de grandes évolutions mais je n'étais pas en avance idéologiquement sur ce terrain-là.⁴⁹ » Le discours du 16 septembre 1959 le trouva dans le même état d'esprit. « J'ai tout de suite adhéré aux idées du général sur l'autodétermination, sur l'Algérie algérienne. Je militais pour, mais je n'ai pas été précurseur. » Si Alain Terrenoire ne se passionna pas pour ces questions, c'est que ces dernières, sans être secondaires, bien entendu, ne lui paraissaient pas « fondamentales pour l'avenir », à l'inverse du sujet de la construction européenne qui mobilisait déjà toute son attention (il lança en 1960 l'antenne jeune de l'Union paneuropéenne appelée Union des jeunes démocrates européens). « On réglait la fin d'une histoire, ce n'était pas un problème d'avenir. C'est comme cela que j'ai réagi. Je ne me souviens pas de m'être battu là-dessus à la fin de mes études secondaires au lycée Louis le Grand qui était assez politisé. Il y avait une majorité de gauche et une minorité de droite. Je ne me battais pas pour ceux qui demandaient l'indépendance de l'Algérie mais je ne me battais pas plus avec ceux qui criaient : "Algérie française !" J'étais en dehors de cela. Je n'y trouvais pas ma place. »

Les docteurs Julien Schwartz et Louis Donnadiou

Nés respectivement en 1925 et 1930, Julien Schwartz et Louis Donnadiou étaient en 1959 deux jeunes médecins exerçant en Moselle pour le premier et dans le Tarn pour le second. S'ils devaient tous les deux entrer plus tard à l'Assemblée (le premier en 1962 et le second en 1969 comme suppléant de Jacques Limouzy), ils n'étaient encore, à l'époque, que de simples sympathisants gaullistes⁵⁰. Sans passé militant RPF ou Républicains sociaux, ils n'avaient pas adhéré à l'UNR à sa création en 1958 et n'avaient toujours pas pris leur carte en 1959. Ils ignoraient donc tout du fonctionnement interne du parti gaulliste et de ses clivages sur la question algérienne, si ce n'est par l'écho feutré que leur renvoyait la presse nationale... Qu'ils ne lisaient guère. Leur gaullisme se limitait encore à une adhésion aux institutions de la V^e République et à une profonde admiration pour la personne et l'action du chef de l'État. Julien Schwartz devait rejoindre l'UNR à l'occasion des élections cantonales de 1961 où il fut candidat gaulliste à Boulay (il se rapprocha ensuite à l'Assemblée, après les législatives de novembre 1962, de Michel Debré, Roger Frey et Pierre

⁴⁹ Témoignage d'Alain Terrenoire, les 1^{er} et 15 décembre 2008.

⁵⁰ Si Louis Donnadiou ne s'est jamais exprimé sur son court parcours politique lié à une suppléance, Julien Schwartz, qui a été maire de Boulay pendant trente ans, député de Moselle de 1962 à 1981, président du conseil général de Moselle de 1982 à 1992, conseiller régional de Lorraine de 1992 à 2003, est revenu sur ses mandats à l'occasion de deux ouvrages (*En passant par la Moselle politique*, Metz, Éditions Serpenoise, 1995 et *Où peut mener une vie ?*, Metz, Éditions Serpenoise, 2003) et d'un entretien (« Entretien avec Julien Schwartz », par Gérard Michaux pour l'université Paul Verlaine de Metz, mai 2005, 180 minutes, Archives départementales de la Moselle).

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Messmer) tandis que Louis Donnadiou attendit la crise de Mai 68 pour « entrer en politique » mais sans adhérer à un parti.

Si Louis Donnadiou connaissait l'Algérie pour y avoir accompli son service militaire, Julien Schwartz n'y avait jamais séjourné. Marqué par son séjour dans les Aurès où il avait été médecin des SAS, Louis Donnadiou réalisa sur le terrain les limites de l'option « Algérie française ». « J'avais compris que nous avions pris une direction qui nous menait dans une impasse.⁵¹ » S'il perçut donc bien une évolution dans la position du général de Gaulle sur l'Algérie depuis le séjour d'Alger en juin 1968, il adhéra à cette nouvelle approche et approuva d'autant mieux le discours sur l'autodétermination du 16 septembre 1959 que celui-ci rejoignait sa propre analyse de la situation. Julien Schwartz, de son côté, pencha pour l'autodétermination de l'Algérie après avoir lu les propos du chef de l'État lors de la conférence de presse du 20 mars 1959 (« L'Algérie trouvera sa propre personnalité⁵² »). Selon lui, beaucoup de ses amis sympathisants gaullistes de Moselle connurent sur la question algérienne la même évolution entre le printemps et l'automne 1959, suivant avec confiance le général de Gaulle sur un sujet délicat qui leur échappait. C'est une fois parvenu au Parlement qu'il découvrit, rétrospectivement, combien le dossier algérien avait divisé le parti et son groupe parlementaire.

L'auteur

François Audigier est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Nancy 2 depuis 2003. Membre du Centre régional universitaire lorrain d'histoire (CRULH) Nancy, il participe aussi à l'ANR Gaulhore (Gaullistes, hommes et réseaux, 1958-1976). C'est un spécialiste d'histoire politique française contemporaine et, plus spécialement, du gaullisme de la IV^e et de la V^e République. Après une thèse sur les jeunes gaullistes des années 1960-1970 centrée sur les problématiques des entrées en politique et de l'apprentissage militant, il s'est engagé depuis quelques années dans le cadre de son habilitation à diriger des recherches (HDR) sur la thématique de la violence militante et de sa gestion partidariaire autour du cas gaulliste.

Résumé

Porté au pouvoir par les partisans de l'Algérie française en mai 1958, de Gaulle avait maintenu pendant un certain temps des positions équivoques sur le devenir politique d'un territoire déchiré par la guerre au risque d'entretenir des espoirs antagonistes. Il sortit de l'ambiguïté le 16 septembre 1959 à l'occasion d'un discours télévisé. À l'étonnement général, il prononça pour la première fois le terme jusque-là tabou d'« autodétermination », reconnaissant *de facto* à la population algérienne majoritaire le droit de choisir son destin. L'évolution de la position gaullienne sur la question algérienne a fait l'objet de nombreuses études mais la réaction des gaullistes à cette même évolution présidentielle reste encore mal connue. En nous concentrant

⁵¹ Témoignage de Louis Donnadiou, le 12 septembre 2009.

⁵² Témoignage de Julien Schwartz, le 22 septembre 2009.

François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

sur la source orale, nous nous proposons, après avoir rappelé l'évolution d'ensemble du parti sur la question algérienne, d'étudier la réaction de certains gaullistes au discours présidentiel. L'étude montrera, comme attendu, la grande diversité des réactions à ce « virage » du 16 septembre, de l'adhésion au rejet en passant par l'interrogation. Mais elle soulignera aussi que, à l'image du « pays profond », les députés anonymes, les petits responsables militants et les simples sympathisants étaient sans doute plus acquis à la ligne d'ouverture du général que les hautes élites du parti.

Abstract

Elected thanks to the partisans of French Algeria in May 1958, de Gaulle had for some time maintained an ambiguous position on the political future of this war-torn territory, at the risk of maintaining conflicting hopes. He left behind such ambiguity on September 16th, 1959 on the occasion of a televised speech. To general surprise, he used for the first time the term "self-determination", which had up to then been taboo, giving de facto recognition to the right of the majority Muslim population to choose its fate. The evolution of de Gaulle's position on the Algerian question has been the object of numerous studies but the reaction of the Gaullists to this same presidential evolution remains largely unknown. Focusing on oral sources, we will study the reaction of certain Gaullists to the presidential speech, after reminding ourselves of the evolution of the party as a whole on the Algerian question. The study will show as expected the wide variety of reactions to the "U-turn" of September 16th, from support via questioning to refusal. But it will also underline that, just like the broad mass of French people, individual members of parliament, minor militants and plain sympathizers probably supported the opening up of the General's line more than the party high elite did.

Mots clés : De Gaulle ; gaullistes ; UNR ; discours présidentiel du 16 septembre 1959 ; Algérie ; autodétermination.

Keywords: *De Gaulle; Gaullists; UNR; 1959; Presidential Speech of September 16th; Algeria; Algerian Self-Determination.*

Pour citer cet article : François Audigier, « Les gaullistes face au discours gaullien sur l'autodétermination de l'Algérie (16 septembre 1959) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr.